

Communiqué de presse

Le professeur Isabelle Momas nommée présidente du Conseil scientifique de l'Anses

Le professeur Isabelle Momas a été nommée présidente du Conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail par arrêté des ministres chargés de l'Environnement, de la Santé, du Travail, de l'Agriculture et de la Consommation, et après avis du Conseil scientifique émis le 22 novembre dernier. Elle prend la présidence du Conseil scientifique pour une durée de trois ans, succédant ainsi au professeur Paul Frimat, qui exerçait cette fonction depuis 2010.

Par arrêté des ministres chargés de l'Environnement, de la Santé, du Travail, de l'Agriculture et de la Consommation, en date du 23 janvier 2017, le professeur Isabelle Momas vient d'être nommée présidente du Conseil scientifique de l'Anses, succédant ainsi au professeur Paul Frimat qui en a assuré la présidence de 2010 à 2016.

Sa nomination s'inscrit dans la droite ligne de ses engagements antérieurs, notamment en tant que présidente de la section des milieux de vie du Conseil supérieur d'hygiène publique de France (2000-2006), en tant que co-présidente des commissions d'orientation (2003-2004) et d'évaluation à miparcours (2006-2007) du premier Plan national santé-environnement, puis en tant que vice-présidente du premier Haut conseil de santé publique (2007-2011).

Le professeur Isabelle Momas a placé les questions de recherche en santé environnementale au cœur des travaux de l'équipe de recherche qu'elle dirige à l'université Paris Descartes, s'intéressant notamment à l'évaluation de l'exposition humaine aux polluants atmosphériques et ses effets sur la santé, un sujet de préoccupation majeur à l'Anses. Son engagement et ses compétences sont un réel atout pour l'Anses.

Le professeur Isabelle Momas est auteur ou co-auteur de 142 publications dans des revues scientifiques à comité de lecture (118 internationales et 24 nationales) et membre des réseaux européens GA2LEN (Global Allergy and Asthma European Network) et MeDALL (Mechanisms of the development of Allergy – membre du comité exécutif).

Indépendant, le Conseil scientifique de l'Anses est garant de l'excellence de l'expertise et de la cohérence des travaux scientifiques de l'Agence. Alimentation et nutrition humaines, santé environnementale, santé au travail, santé et bien-être des animaux, alimentation animale, médicament vétérinaire, santé et protection des végétaux : les travaux du Conseil scientifique couvrent l'ensemble des missions de l'Agence, tout en respectant le pluralisme et l'indépendance de l'expertise.

Le Conseil scientifique de l'Anses, renouvelé le 22 novembre 2016, comprend 29 membres, choisis parmi des personnalités scientifiques ayant répondu à l'appel à candidatures lancé en mars 2016. Ils comptent parmi les meilleurs scientifiques français et étrangers de plusieurs disciplines, couvrant l'ensemble des champs de compétences de l'Anses et apportant la dimension sciences humaines et sociales.

Consulter la liste des membres du Conseil scientifique